

VILLE DE LINCOLN

www.lincoln.ne.gov

FRENCH

Service de la Santé de Lincoln-Comté De
Lancaster, 3140 rue N
Lincoln, NE 68510
402-441-8001
Sapeurs-Pompiers & Secours de
Lincoln

Vos Renseignements.

Vos Droits.

Nos Responsabilités

Cet avis décrit comment les renseignements médicaux vous concernant peuvent être employés et divulgués, et comment vous pourrez accéder à ces renseignements. **Veillez le revoir minutieusement.**

Vos Droits

Vous avez le droit de:

- Recevoir une copie imprimée ou électronique de votre dossier médical
 - Corriger votre dossier médical électronique ou sur papier
 - Demander une communication confidentielle
 - Nous demander de limiter les renseignements que nous partageons
 - Recevoir une liste de ceux avec qui nous avons communiqué vos renseignements
 - Recevoir une copie de cet avis de confidentialité
 - Nommer quelqu'un pour prendre action pour vous
 - Porter plainte si vous croyez que vos droits de confidentialité ont été violés.
- Voir page 2 pour en savoir plus sur ces droits et comment les exercer

Vos Choix

Vous avez certains choix dans la manière où nous utilisons et partageons vos renseignements lorsque nous:

- Parlons à votre famille et à vos amis de votre état
 - Procurons l'aide humanitaire
 - Procurons les soins pour la santé mentale
 - Faisons de la publicité de nos services et vendons vos renseignements
 - Collecter des fonds
- Voir page 3 pour en savoir plus sur ces choix et comment les exercer

Nos Emplois et Révélations

Nous pouvons utiliser et partager vos renseignements lorsque nous:

- Vous traitons
 - Dirigeons notre organisation
 - Vous facturons pour les services procurés à vous
 - Vous aidons avec les problèmes de santé et sécurité publiques
 - Faisons des recherches
 - Respectons la loi
 - Répondons aux demandes de donation de tissus et d'organes
 - Travaillons avec un inspecteur médical ou un directeur d'entreprise de pompes funèbres
 - Nous adressons à une assurance accident du travail, une agence du maintien de l'ordre et autres demandes gouvernementales
 - Répondons aux procès et actions en justice
- Voir page 3 pour en savoir plus sur ces emplois et révélations



Vos Droits

Lorsqu'il en vient aux renseignements sur votre santé, vous avez certains droits.

Cette section explique vos droits et certaines de nos responsabilités en vue de vous aider.

Recevoir une copie électronique ou sur papier de votre dossier médical	<ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez demander à voir ou recevoir une copie électronique ou sur papier de votre dossier médical et d'autres renseignements que nous avons concernant votre santé. Demandez-nous comment le faire.• Nous vous fournirons une copie ou un résumé des renseignements sur votre santé, généralement dans 30 jours à partir de la date de votre demande. Nous pourrions vous demander de payer un frais raisonnable basé sur les dépenses.
Nous demander de corriger votre dossier médical	<ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez nous demander de corriger les renseignements sur votre santé, que vous pensez sont incorrects ou incomplets. Demandez-nous comment le faire,• Nous pourrions dire « non » à votre demande, mais nous vous en dirons la cause par écrit dans 60 jours
Demander une communication confidentielle	<ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez nous demander de vous contacter d'une manière spécifique (par exemple, via téléphone à domicile ou au bureau) ou de vous envoyer le courrier par la poste à une adresse différente.• Nous dirons « oui » à toute demande raisonnable.
Nous demander de limiter ce que nous utilisons ou partageons	<ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez nous demander de ne pas utiliser ou partager certains des renseignements sur votre santé concernant le traitement, le paiement, ou nos opérations. Nous ne sommes pas obligés d'acquiescer avec votre demande, et nous pourrions dire « non » si cela nuit à vos soins.• Si vous payez en plein avec votre propre argent pour un service quelconque ou pour un article pour le soin de votre santé, vous pouvez nous demander de ne pas divulguer cette information avec votre assurance pour le but de paiement ou de nos opérations. Nous dirons « oui », sauf au cas où la loi nous oblige à partager ce renseignement.
Recevoir une liste de ceux de ceux avec qui nous avons communiqué vos renseignements	<ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez nous demander de vous fournir une liste (comptable) des fois où nous avons révélé les renseignements sur votre santé pour une période de six ans à partir du jour où vous nous demandez avec qui et pourquoi nous l'avons fait.• Nous y fournirons toutes les révélations, sauf celles concernant les traitements, les paiements, les opérations en vue de prendre soin de votre santé, et certaines autres révélations (telles que celles que vous nous avez demandées de le faire). Nous fournirons une liste comptable gratuite par an, mais nous vous ferons payer une somme raisonnable basée sur les dépenses si vous voulez en avoir une autre dans le délai de 12 mois
Recevoir une copie de cet avis de confidentialité	<ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez nous demander de vous procurer une copie imprimée sur papier de cet avis n'importe quand, même si vous l'avez reçu électroniquement. Nous vous la fournirons promptement
Désigner quelqu'un pour prendre action pour vous	<ul style="list-style-type: none">• Si vous avez conféré le pouvoir de faire des décisions médicales à quelqu'un ou si ce quelqu'un est votre tuteur légal, cette personne peut exercer vos droits et faire des choix à propos des renseignements sur votre santé.• Nous devons nous assurer que cette personne a ce pouvoir et peut agir pour vous avant de prendre n'importe quelle action.
Porter plainte si vous pensez que vos droits ont été violés	<ul style="list-style-type: none">• Vous pouvez porter plainte si vous croyez que nous avons violé vos droits ; veuillez nous contacter, utilisant les informations sur la page 1

- Vous pouvez déposer plainte chez le Bureau des Droits Civiques au Ministère Américain des Services Sociaux en envoyant une lettre à 200 Independence Avenue, S.W., Washington, D.C. 20201, en appelant 1-877-696-6775, ou en visitant le site www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/complaints/.
- Il n'y aura pas de représailles de notre part contre vous pour avoir porté plainte



Avec certains renseignements sur votre santé, vous pouvez nous dire vos choix concernant ce que nous révélons. Si vous avez une nette préférence disant comment nous pouvons révéler vos renseignements dans les cas ci-dessous décrits, veuillez nous le dire. Dites-nous ce que nous devons faire, et nous suivrons vos instructions,

Dans les cas suivants, vous avez et le droit, et le choix de nous dire de:

- Faire part des renseignements avec votre famille, vos chers amis, ou autres personnes impliquées dans vos soins
- Communiquer les renseignements en cas d'aide aux victimes des catastrophes *Si vous n'êtes pas en mesure de nous dire vos préférences, par exemple au cas où vous perdez connaissance, nous pourrions aller de l'avant et communiquer vos renseignements si besoin est, pour atténuer une menace sérieuse et imminente à la santé ou à la sécurité.*

Dans les cas suivants, nous ne communiquons jamais vos renseignements sauf si vous nous le permettez par écrit:

- Buts de commercialisation
- Vente de vos renseignements
- La plupart des révélations des notes sur la psychothérapie

Lors des collectes de fonds

- Nous pourrions vous contacter pour essayer de collecter des fonds, mais vous pouvez nous dire de ne plus vous contacter



Comment utilisons-nous typiquement les renseignements sur votre santé?

Nous utilisons ou partageons renseignements sur votre santé typiquement dans les cas suivants :

Quand nous vous traitons	• Nous pouvons utiliser et partager les renseignements sur votre santé avec d'autres professionnels qui vous traitent.	<i>Exemple : Un docteur pendant le traitement de votre blessure pose des questions à un autre docteur à propos de votre état de santé général</i>
Dans la direction de notre organisation	• Nous pouvons utiliser et partager les renseignements sur votre santé pour diriger nos pratiques, améliorer les soins pour vous et vous contacter quand besoin est.	<i>Exemple : Nous utilisons les renseignements sur votre santé pour gérer vos traitements et services</i>
Vous faire payer pour les services procurés	• Nous pourrions utiliser et partager les renseignements sur votre santé pour vous facturer et obtenir les paiements de la part des plans pour la santé et d'autres entités.	<i>Exemple : Nous passons les renseignements sur votre santé à votre agence assurance santé pour qu'elle</i>

*nous rembourse pour les services que
nous vous avons procurés*

Comment autre pouvons-nous utiliser ou partager les renseignements sur votre santé? Nous sommes permis ou obligés de révéler vos renseignements en d'autres manières – habituellement en des manières qui contribuent au bien du public, tel que la santé et les recherches publiques. Nous devons satisfaire à de nombreuses conditions dans la loi avant de pouvoir révéler pour ces buts vos renseignements. Pour en savoir plus, veuillez visiter: www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/index.html

Prêter aide aux problèmes de santé et sécurité publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nous pouvons partager les renseignements sur votre santé dans certaines situations, telles que : <ul style="list-style-type: none"> •Prévention des maladies comprenant les rapports de vos immunisations • Aide aux cas des rappels de produits • Rapport des réactions indésirables • Rapport des suspicions de mauvais traitements, de négligence, ou de violence domestique • Prévention ou réduction d'une menace sérieuse à la santé ou la sécurité de quelqu'un.
Faire des recherches	• Nous pouvons utiliser ou partager les renseignements sur votre santé pour les recherches sur la santé.
Respecter la loi	• Nous révélerons les renseignements sur vous si les lois d'état ou fédérales nous y obligent, y compris le Ministère de la Santé et des Services Sociaux si ce dernier veut voir si nous si nous respectons la loi fédérale sur la confidentialité.
Répondre aux demandes de donation d'organes et de tissus	• Nous pouvons partager les renseignements sur vous avec les agences d'approvisionnement en organes.
Travailler avec un inspecteur médical ou un directeur d'entreprise de pompes funèbres	• Nous pouvons partager les renseignements sur la santé avec un médecin légiste, un inspecteur médical ou un directeur d'entreprise de pompes funèbres lorsque quelqu'un vient à trépasser.
S'adresser à une assurance accident du travail, une agence du maintien de l'ordre et autres demandes gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> • Nous pouvons utiliser ou partager les renseignements sur votre santé: <ul style="list-style-type: none"> • Lors des réclames d'assurance accident du travail • Pour les buts des agences ou d'un fonctionnaire du maintien de l'ordre • Avec les agences de surveillance de la santé concernant les activités que la loi a permises. • Pour les fonctions gouvernementales spéciales telles que la sécurité militaire, nationale, et les services de protection présidentielle.
Répondre aux actions en justice et legales	• Nous pouvons partager les renseignements sur votre santé pour répondre à une décision judiciaire ou administrative

Pour demander des dossiers, des amendements, des restrictions, des relevés de comptabilité et des communications en privé:

Service de la Santé de Lincoln-Comté de Lancaster:

3140 rue N

Lincoln, NE 68510

Cliniques pour la Santé Publique & Visites à Domicile

Services des Dossiers Médicaux/
de la Santé Communautaire
402-441-8065

Services de l'Hygiène Dentale
Spécialiste du Bureau Dental

402-441-6972 402-441-6705

Développement des Enfants de Bas-Âge
Superviseur du Programme

402-441-6705

Nos Responsabilités

- Nous sommes obligés par la loi de sauvegarder la confidentialité et la sécurité des renseignements protégés sur votre santé
- Nous vous le ferons savoir rapidement si un manquement survient qui peut compromettre la confidentialité et la sécurité de vos renseignements
- Nous devons suivre les pratiques des devoirs et de la confidentialité décrites dans cet avis et vous en donner une copie
- Nous n'utiliserons ni ne partagerons vos renseignements autrement qu'il a été décrit ici à moins que vous ne nous disiez par écrit que nous le pouvons. Si vous nous dites que nous le pouvons, vous pouvez toujours changer d'avis n'importe quand

Pour en savoir plus, veuillez visiter notre site web:

www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/noticepp.html

Changements aux termes de cet Avis

Nous pouvons changer les termes de cet avis et les changements s'appliqueront à tous les renseignements que nous avons sur vous. Le nouvel avis sera disponible sur demande, à notre bureau et en ligne sur notre site web.

En vigueur à partir du 1^{er} Novembre, 2013

Cet Avis concernant les Pratiques de Confidentialité s'applique aux Programmes de Santé de Lincoln-Comté de Lancaster suivants

- Cliniques pour la Santé Publique
- Chef-lieu • Développement des Enfants en Bas-Âge
- Programme de l'Hygiène Dentale

POUR EN SAVOIR PLUS, OU POUR RAPPORTER UN PROBLÈME, VEUILLEZ CONTACTER NOTRE AGENT DES SERVICES DE PRIVAUTÉ

Kathleen Cook
Agent du Service de Confidentialité de la Ville
Service de la Santé de Lincoln-Comté de Lancaster
3140 rue N, Salle 2231
Lincoln, NE 68510
402-441-8092

Sherrie Meints
Agent du Service de la Confidentialité des Sapeurs-Pompiers
Sapeurs-Pompiers & Secours de Lincoln
901 West Bond, Suite 200
Lincoln, NE 68521
402-44106686